

## Le livre "Noires fureurs, blancs menteurs" de Pierre Péan n'a rien de raciste

Marianne | 9 Novembre 2011 Rwanda : SOS d  bout   pour la 3   fois contre P  an La Cour de cassation vient de confirmer la victoire de Pierre P  an dans l  affaire qui l  a oppos      SOS Racisme depuis 5 ans. Cinq ans pour confirmer que son livre n  a rien de raciste. Cette fois, c  est d  finitif. La Cour de cassation vient de confirmer la victoire de Pierre P  an dans son proc  s intent   par SOS Racisme pour diffamation raciale et provocation    la haine raciale. P  an avait d  j gagn   ses proc  s en premi  re instance et en appel. La plus haute juridiction fran  aise vient donc clore une affaire qui dure depuis 5 ans.   

Tout est parti du livre de P  an Noires fureurs, blancs menteurs, publi   en novembre 2005 (Mille et une nuits), qui accuse Paul Kagame, actuel pr  sident rwandais, d  tre impliqu   dans l  attentat qui tua notamment l  ex-pr  sident Habyarimana le 6 avril 1994, point de d  part du g  nocide. Mais ce n  est pas cette th  se sur le commanditaire de l'attentat, mais un autre passage qui a d  clench   la plainte de SOS Racisme : P  an y   voquait la    culture du mensonge et de la dissimulation    chez les Tutsis.    En novembre 2008, en premi  re instance, les juges ont relax   P  an estimant que cette formule    aussi brutale qu  elle puisse para  tre, sp  cialement pour les victimes du g  nocide   , ne vise pas       je discr  dit sur l  ensemble des Tutsis   . Un an plus tard, ce jugement a   t   confirm   en appel. Et cette fois, c'est la Cour de cassation qui confirme que P  an n'a rien    se reprocher. Pour Me Florence Bourg, avocate de P  an, il s  agit    d  tre important pour la libert   d'expression   .    Il y a un militantisme assez clair de SOS Racisme sur le Rwanda    Mais cette affaire d  passe le seul cadre de la libert   des journalistes. En prenant position ainsi sur le g  nocide rwandais, SOS Racisme a mis le doigt dans un engrenage que l'association ne ma  trise visiblement pas.    Il y a un militantisme assez clair de SOS Racisme sur le Rwanda   , souligne d  ailleurs Me Florence Bourg.    Pierre P  an a une th  se qui n  est pas celle de SOS Racisme, cela n  aurait pas d   finir dans une ar  ne judiciaire, mais par un d  bat public   , regrette-t-elle. Car le d  bat sur le Rwanda d  passe largement le cadre de l  antiracisme franco-fran  ais. En s   impliquant dans cette vive pol  mique, SOS Racisme a d   composer avec les tourments de la g  opolitique africaine. En septembre dernier, une manifestation de Congolais avait tent   de faire irruption dans les locaux de l  association. Ils accusaient SOS Racisme de mettre injustement en cause des ressortissants de la R  publique d  mocratique du Congo (RDC)    dans des violences qui s'  taient produites en marge de la visite officielle de Paul Kagame en France. Depuis 2010, dans un rapport de l'ONU, Kagame est lui-m  me accus   d'  tre impliqu   dans des massacres en RDC. Et, en France, c'est le plus souvent dans les tribunaux que l'on d  bat de la question rwandaise. En juin dernier, Agathe Habyarimana, veuve de l  ex-pr  sident rwandais et accus  e d'  tre impliqu  e dans le g  nocide, n  avait pas r  visionner avant diffusion un documentaire de France2 la concernant. Selon elle, le film remettait en cause sa pr  somption d  innocence. Sa demande a   t   rejet  e par le juge des r  f  r  s. Qui sert les int  r  ts de Kagame et deux autres d  cisions de justice ont chang   quelque peu que la teneur des d  bats sur le Rwanda. En septembre dernier, la Cour d'appe   de Paris a rejet   la demande d   extradition de la veuve Habyarimana faite par Kigali qui l  accusait d'  tre une des meneuses du g  nocide. Et en octobre dernier, le Tribunal administratif de Versailles a annul   la d  cision de pr  fet de l   Essonne refusant une carte de s  jour    Agathe Habyarimana. Pour le tribunal, le motif de    menace pour l'ordre public    invoqu   par le pr  fet n  t   pas justifi  . Pour autant, la veuve Habyarimana qui r  side depuis en France est toujours sous le coup d   une plainte pour    complicit   de g  nocide    du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (en fait, l'association de deux personnes, Dafroza et Alain Gauthier). Bref, avec l  affaire P  an puis Habyarimana, la justice fran  aise a mis plusieurs fois    mal la vision unilat  rale du g  nocide rwandais. Une vision unilat  rale qui, en tout cas, a bien servi les int  r  ts de Paul Kagame, et accessoirement ceux de l  Elys  e qui a souhait   de toute force s'arranger avec Kigali. Voil   de quoi faire r  fl  chir les dirigeants de SOS Racisme sur le bien-fond   de leur cause. Tefy Andriamanana